

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 12 décembre 2019

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 56-2019 de la Municipalité du 9 septembre 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOpte le nouveau Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, ainsi que son annexe sur les taxes et les émoluments.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2019

Le Président:



Vito Vita



La Secrétaire:



Yvette Charlet